

REÇU le 27 OCT 2017

CERTIFICAT DE CONFORMITE DU CONTROLE DE LA PRODUCTION EN USINE

CE N° 0380 - CPR - 5022

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 09 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que pour le produit :

NF EN 14250 : 2010 – ELEMENTS DE STRUCTURE PREFABRIQUES UTILISANT DES CONNECTEURS A PLAQUE METALLIQUE EMBOUTIE

Produit par : **GUILLET PRODUCTION**

Fabriqué dans l'usine située : **85607 - MONTAIGU**

FCBA, en tant qu'organisme notifié n° 0380, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement et du contrôle de la production en usine et réalise la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence **NF EN 14250 : 2010** sont appliquées.

Ce certificat est délivré pour la première fois le 13/03/2014 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence, les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine restent conformes.

La liste des certificats de conformité valides est disponible sur le site www.fcba.fr.



Siège social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Bordeaux
Allée de Boutaut – BP227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00

Délivré à Bordeaux, le 19 octobre 2017

~~Annule et remplace le certificat 5022/14/2305~~
N° 5022/17/2287

Pour FCBA,

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
Alain HOCQUET



REÇU le 27 OCT. 2017

Bordeaux, le 19 octobre 2017

GUILLET PRODUCTION
A l'attention de la Direction Générale
CS 10623 - ZA LES TOUCHES
SAINT HILAIRE DE LOULAY
85607 MONTAIGU CEDEX

N/Réf. : IBC-CERT/MBu-VPs – 17/1077

Objet : Mise à jour de votre certificat CE CI

Monsieur,

Dans le cadre de nos activités exercées en tant qu'Organisme Notifié au titre du Règlement Produits de Construction sous le numéro 0380, nous avons l'obligation d'être accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) selon la norme internationale NF EN ISO/CEI 17065.

FCBA est bien entendu accrédité selon les exigences réglementaires requises depuis le passage de la Directive en Règlement Produits de construction, mais nous n'avons pas jugé nécessaire d'apposer la marque d'accréditation COFRAC sur nos certificats, ce qui est d'ailleurs laissé à l'appréciation des organismes notifiés et accrédités dans d'autres états membres.

En France, le COFRAC demande l'apposition du logo d'accréditation sur les certificats et c'est donc pour cette raison que nous vous adressons, en pièce jointe, votre certificat mis à jour pour répondre à cette demande.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Directeur Certification

Alain HOCQUET

Siège social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

P.J.- Certificats n° 5022/17/2287

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Bordeaux
Allée de Boutaut – BP227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00